

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINE

# COMITE SYNDICAL DU SMEAT du 11 mai 2011 A Toulouse - 11 boulevard des Récollets

3.4

# 2ème MODIFICATION DU POS DU GRAND TOULOUSE, COMMUNE DE FENOUILLET

L'an deux mille onze, le onze mai à onze heures, le Comité Syndical du SMEAT s'est réuni « Immeuble le Belvédère », onze boulevard des Récollets, à TOULOUSE, sous la présidence de Monsieur François-Régis VALETTE, après une deuxième convocation, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du vingt avril deux mille onze, convoquée le quatorze avril deux mille onze.

# Délégués présents :

GRAND TOULOUSE	
BEYNEY Georges COQUART Dominique FRANCHINI Paul GERMAIN Louis GRIMBERT Georges GUILLOT René HARDY Isabelle LOZANO Guy	MERONO Claude MORIN Etienne MOYET Jean-Louis RAYNAL Claude SUSIGAN Alain THIBAUT Guy VALADIER Jean-Charles
SICOVAL	
DUCERT Claude FAIVRE Claudia REME Jean-Michel	VALETTE François-Régis GIL Danièle
MURETAIN	1
COLL Jean-Louis SUTRA Jean-François	DADOU Gilles
SAVE AU TOUCH	
ESCOULA Louis MIRC Stéphane	ALEGRE Raymond
AXE SUD	
COTEAUX BELLEVUE	
COLLECT NEC COMMUNIC	
COLLEGE DES COMMUNES FONTES André	
I ONIES ANDIE	

SMEAT: 11, boulevard des Récollets - 31 078 TOULOUSE CEDEX 4
Tel : 05 62 26 86 34 - Fax : 05 62 26 86 35 - Email : smeat@toulouse2015.org

## Délégués titulaires ayant donné pouvoir

**COHEN** Pierre, représenté par M. Etienne MORIN **COTELLE** Thierry, représenté par Mme Isabelle HARDY **MIGUEL** Henry, représenté par M. Paul FRANCHINI

# Délégués titulaires excusés

AREVALO Henri
AUBERT Alain
BELAUBRE Elisabeth
BENYAHIA Daniel
BOUDOU Dany
BRIANCON François
BRISSONNET Jean-François
CARASSOU Sthéphane
CARLES Joseph
CARNEIRO Grégoire
CARREIRAS Joël
CASSIGNOL Jean-Louis
COMMENGES Jean-Claude

CROQUETTE Martine
De FALETANS Gilles
DESCLAUX Edmond
DUHAMELThierry
FABRE Jean-Michel
FEDOU Maxime
FOURNIER Denis
FRANCHINI Paul
GARRIC Amapola
GODEC Régis
GOIRAND Philippe
GRIMAUD Robert
LANGE Régine

MANDEMENT André
MARQUIE Bernard
MATEOS Henri
MAURICE Antoine
MONTAGNER Guy
ORTEGA Catherine
PARDILLOS José
PY Dominique
ROUQUET Jacques
RUIZ Sonia
SANCHEZ Francis
SOTTIL Alain
SUAUD Thierry

# Délégués suppléants excusés

COHEN Jacques
BERAIL Bernard
BOURG Jean-Claude
CAMBUS Jean-Pierre
CASETTA Jean-Baptiste
CASSAGNE Jean-Claude
COMBRET Jean-Pierre

DAUVEL Philippe
DUFOUR Claude
ESPIC Xavier
FERRE Christian
GALINIER Christian
GEIL-GOMEZ Sabine
LAVIGNE Christian

LOIDI Robert
MARTINI Michèle
MOGICATO Bruno
MORINEAU Christine
RIEUNAU Guy
SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués En exercice : 68 Présents : 27 Votants : 30

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 30

Le Grand Toulouse est inclus dans le périmètre du SMEAT, et couvert par le SDAT valant SCoT.

Par courrier en date du 3 janvier 2011, le Grand Toulouse a notifié au SMEAT le projet de 2ème modification de son Plan d'occupation des sols (POS) - commune de Fenouillet, avant ouverture de l'enquête publique qui s'est déroulée du 31 janvier au 3 mars 2011.

Ce projet de modification du POS a pour objets :

- la création d'un sous secteur UEd au sein de la zone UE, destiné à la modernisation et au renforcement de l'activité commerciale. Les constructions et aménagements devront être compatibles avec le schéma d'aménagement annexé à la modification, et dont la mise en œuvre a fait l'objet d'un Projet urbain partenarial (PUP);
- d'intégrer les règles du Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRi), dans le règlement du POS ;
- d'adapter le règlement écrit de la zone UB afin de permettre l'implantation de commerces ;
- des mises à jour mineures du règlement écrit.

### Le SMEAT relève que :

- la zone UEd fait partie de la Zone d'aménagement commerciale (ZACom) majeure de « Fenouillet Saint-Alban » identifiée dans le projet de SCoT arrêté; le schéma d'aménagement de la zone UEd préserve une emprise pour l'implantation, à terme, d'un pôle multimodal lié à la gare de Fenouillet;
- les autres dispositions de la modification n'appellent pas non plus d'observation au regard du projet de SCoT.

#### Le Comité Syndical,

### Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

#### délibère et décide

## Article 1:

D'émettre un avis favorable au projet de 2ème modification du POS du Grand Toulouse - commune de Fenouillet.

#### Article 2:

De notifier la présente délibération à Monsieur le Président du Grand Toulouse, à Madame le Maire de Fenouillet et à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

#### REÇU A LA PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE LE 16 MAI 2011

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président

# Pierre COHEN